



*Zéro Phyto*  
Commune engagée !

République Française  
Département de COTE-D'OR  
Arrondissement de DIJON  
Canton de GENLIS

**MAIRIE**  
DE  
**BESSEY-LES-CITEAUX**  
2 Rue d'Amont  
21110

## Liste des délibérations examinées par le CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 3 avril 2023

⇒ Publiée le 04/04/2023

*L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.*

*Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.*

*Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance.*

Pour la séance du Conseil Municipal du mardi 3 avril 2023, retrouvez :

Numéro	Objet	Décision
Délibération n°2023006.1 :	FINANCES : Conformité CG 2022 et CA 2022	<b>approuvée</b>
Délibération n°2023006.2 :	FINANCES : CA 2022	<b>approuvée</b>
Délibération n°2023006.3 :	FINANCES : Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023	<b>approuvée</b>
Délibération n°2023006.4 :	FINANCES : Taxes communales 2023	<b>approuvée</b>
Délibération n°2023006.5 :	FINANCES : Subventions 2023	<b>approuvée</b>
Délibération n°2023006.6 :	FINANCES : BP 2023	<b>approuvée</b>

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Liste affichée le 4 avril 2023

LE MAIRE, Guy MORELLE

